



# SOCIÉTÉ

## Le chantre du « prédicat » démissionne

La n° 2 du Conseil des programmes scolaires claque la porte, critiquant son manque d'indépendance.

MARIE-ESTELLE PECH [@MariEstellPech](#)

**ÉDUCATION** Divergences de vues avec la nouvelle majorité oblige, après Michel Lussault, le président du Conseil supérieur des programmes scolaires (CSP) qui a quitté l'instance en septembre, c'est Sylvie Plane, la vice-présidente qui a démissionné fin janvier. « *J'estime qu'au cours des derniers mois, le CSP a été petit à petit complètement dépossédé de ses missions. Et je déplore aussi une remise en cause de l'indépendance du Conseil, du moins de mon indépendance en tant que vice-présidente* », a déclaré lundi à *Libération* ce professeur d'université en sciences du langage.

La situation s'était tendue depuis l'arrivée récente de Souâd Ayada, la nouvelle présidente, nommée par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. Les deux femmes n'étaient pas d'accord sur plusieurs points. Début janvier, Sylvie Plane est montée au créneau pour défendre l'introduction controversée du « *prédicat* » dans les programmes scolaires de 2015. Cette notion d'inspira-



Sylvie Plane, vice-présidente du Conseil supérieur des programmes scolaires. CSP

tion universitaire permet de décomposer la phrase de façon globale (sujet + prédicat, comme dans la phrase « Pierre joue dans le jardin ») et repousse l'enseignement des compléments d'objet direct à la classe de cinquième. « *Avec le prédicat, on réintroduit une notion porteuse de*



sens », défendait-elle déjà l'an dernier. Depuis, le nouveau ministre, Jean-Michel Blanquer a affirmé que ladite notion était « inutilement complexe ». Et Souâd Ayada ne dit pas autre chose : « Je suis fidèle à une nomenclature classique : sujet, verbe, complément d'objet direct ». Forte de sa formation de philosophe, elle considère que l'introduction de cette notion de logique dans la grammaire « est discutable, surtout dans le cadre d'une grammaire scolaire ». Le CSP devrait bientôt préciser ses recommandations sur le sujet.

### « Liberté de parole »

Sylvie Plane a souhaité, en janvier, publier un deuxième texte dans la presse pour « mettre fin à une nouvelle rumeur, après celle qui avait couru sur le prédicat », concernant la disparition du passé simple. Mais la présidente du Conseil lui aurait demandé de ne pas s'exprimer au nom de l'instance pour « ne pas susciter une polémique ». « J'ai lu avec attention les programmes scolaires et j'ai bien constaté que le passé simple n'était ensei-

gné qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel, explique au Figaro Souâd Ayada. *Ce que je regrette. Il y avait divergence de vues entre nous.* » Mettant en avant « la liberté de parole de ses membres », Sylvie Plane a néanmoins publié son texte le 15 janvier dans *Libération* et proposé sa démission. Souâd Ayada l'a acceptée, « après réflexion », dix jours après la publication du texte.

Le Conseil supérieur des programmes aurait-il perdu son indépendance, comme l'affirme Sylvie Plane ? Le sujet amuse la nouvelle présidente : « Le CSP, placé auprès du ministre, travaille auprès de lui et fait des propositions que ce dernier peut ne pas suivre », observe-t-elle. Quant au ministre, souligne-t-elle, « il semble logique qu'il nomme des personnes qui ne lui sont pas hostiles. Vincent Peillon, l'ancien ministre socialiste, n'avait pas procédé autrement en 2013... »

Le sujet a comme un air de déjà-vu. À l'été 2015, la députée (LR) Annie Genevard était partie du CSP en dénonçant la « tutelle ministérielle » de Najat Vallaud-Belkacem quand le sénateur (LR) Jacques Gasparrin avait qualifié l'instance de « bras armé de la ministre ». ■